

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt trois

Le 27 février

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 16 février 2023

Date d'affichage 16 février 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 26

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Nadia DAMART et Marc DURAN **avaient respectivement donné pouvoir à :** Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Thierry RENOUF, Michel PATARD-LEGENDRE, Martine LHERMENIER, Nadège GRUDE et Mohamed MAÂCHE.

Absents excusés : Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Clément HUYGHE, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Nadia DAMART et Marc DURAN.

Secrétaire de séance : Sonia CANTELOUP et Etienne DOREY.

N° 2023-020 – ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

De l'école au lycée, le « parcours citoyen » s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Adossé aux enseignements, il concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté (laïcité, égalité hommes femmes, lutte contre la discrimination, éducation à l'environnement et au développement durable...).

Ainsi, le parcours citoyen vise à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Au sein de l'école Simone Veil, le parcours citoyen se déploie tout au long de l'année scolaire, dans la classe, dans l'école et dans la ville d'ifs. Des élèves de l'école ont déjà :

- Participé à l'élection des délégués de classe, au conseil de vie de l'école ;
- Travaillé sur les candidatures d'élèves au Conseil Municipal des Enfants et Jeunes de la Ville d'ifs ;
- Visité la Mairie et rencontré Monsieur le Maire.

Les élèves participent également au concours du Parlement des enfants et travaillent à l'élaboration d'une proposition de loi sur le thème : « Renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions. »

C'est dans ce contexte que l'école a accueilli le Député de la deuxième circonscription du Calvados, Monsieur Arthur Delaporte et que les élèves, des deux classes de CM1/CM2 de l'école Simone Veil, sont invités à visiter l'Assemblée Nationale, le jeudi 16 mars 2023 au matin, lors d'un voyage à Paris. L'équipe pédagogique souhaite profiter de ce voyage pour se rendre l'après-midi à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Le budget de cette sortie s'élève à :

- 225 € pour les entrées à la Cité des Sciences et de l'Industrie ;
 - 1 613,80 € pour les frais de transport ;
- Soit un total de 1 838,80 €.

Une demande de subvention exceptionnelle, d'un montant de 800 €, a été adressée à la Ville afin de participer aux frais de transport et mener à bien ce projet. Après négociation, les frais de transport ont été ramenés à 1463,80 €.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la Ville à attribuer une subvention exceptionnelle de 650 € à l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Simone Veil pour l'organisation du voyage à Paris, le jeudi 16 mars 2023, à destination des deux classes de CM1/CM2 de l'école.

VU le Code de l'Education ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le budget ;

VU la délibération du conseil municipal n°2015-037 du 30 mars 2015 relative à l'adoption du Projet Educatif Global 2015-2020 ;

VU l'avis de la commission « Petite Enfance, Education » en date du 22 février 2023 ;

CONSIDERANT la volonté du groupe scolaire Simone Veil d'organiser un voyage à Paris, le jeudi 16 mars 2023, à destination des deux classes de CM1/CM2 ;

CONSIDERANT que ce projet représente une plus-value éducative et culturelle pour les enfants, notamment dans le cadre de leur « parcours citoyen » ;

CONSIDERANT les objectifs du Projet Educatif Global (PEG) de la Ville d'Iffs ;

CONSIDERANT la volonté municipale de soutenir les projets des écoles ;

CONSIDERANT l'investissement et le soutien de l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Simone Veil dans la réalisation des projets de l'école ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE la Ville à attribuer une subvention exceptionnelle de 650 €, à l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Simone Veil, pour l'organisation du voyage à Paris, le jeudi 16 mars 2023, à destination des deux classes de CM1/CM2.

DIT que le règlement sera effectué sur le budget de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Iffs, le 27 février 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 28 février 2023

Affichée le : 28 février 2023

Acte à classer

2023-020

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-28T14-28-48.00 (MI243456457)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230228-2023-020-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Association des parents d'Élèves du groupe scolaire
Simone Veil - Versement d'une subvention exceptionnelle

Date de décision : 28/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Attribuées aux associations

Identifiant unique de l'acte antérieur
:

Acte : [020.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/02/23 à 12:13

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 28/02/23 à 14:28

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 28/02/23 à 14:34